

## Dans ce numéro :

-  **Nouveau site : il est là !** 
-  **Trophée Golf 2015** 
-  **Patron et Charismatique ?** 
-  **Colloque de l'Association** 
-  **Trophée des ingénieurs de demain** 
-  **Association humanitaire** 
-  **Reconnaître le démarchage** 
-  **Résultats Supméca Voile** 
-  **Auto-entrepreneur en 2015** 
-  **L'énigme de la brume de café** 
-  **Informations aux locataires** 
-  **Un risque de contrôle fiscal ?** 

## Nouveau site : c'est parti !

Le nouveau site a été mis en ligne le 7 mai dernier, soit près de 2 ans après le lancement du projet par l'Association. C'est donc une date importante pour notre Association qui a fait le choix de se doter d'un outil plus performant et d'actualité pour répondre à ses besoins.

En effet, notre ancien site n'était plus adapté et ne permettait pas de gérer au mieux nos évènements : pas de lien avec les réseaux sociaux (personnels et professionnels), gestion des inscriptions aux évènements trop complexe, vérification manuelle de toutes les modifications effectuées dans l'annuaire par les membres, contraintes sur les horaires de mailing, ...

L'Association a donc constitué une équipe, au sein de la Commission Communication, avec pour mission d'étudier et mettre en place un nouveau site. Conscient que l'internet évolue sans cesse, il était nécessaire de déléguer la gestion technique du site à un prestataire extérieur, qui se chargerait de le faire évoluer techniquement, alors que l'animation serait réalisée par l'Association.

L'équipe a donc choisi un prestataire spécialisé dans le développement de sites internet Alumni\*, ce qui nous permet de bénéficier du savoir-faire accumulé avec leurs multiples développements antérieurs.

C'est donc avec satisfaction que nous avons mis en ligne ce nouveau site qui apporte de nombreuses fonctionnalités aux membres et aux administrateurs de l'Association. Nous avons maintenant un site plus complet, avec une sécurité et confidentialité accrues, adaptée à la gestion d'évènements, en interaction avec les liens sociaux, etc.

Mais le travail n'est pas terminé pour l'équipe projet ! Entre autre, l'équipe répond aux demandes pour la prise en main du site et travaille aussi à l'intégration de groupes de l'Association (régionaux, ...) sur le site.

Rendez-vous sur : [www.supmeca.com](http://www.supmeca.com)

Contacts : Richard Dussiot et Christophe Sanglier - [webmaster@supmeca.com](mailto:webmaster@supmeca.com)

\* Alumni : Anciens Elèves



## A NOTER DANS VOS AGENDAS

Mai - Juin		Juin - Juillet	
30 mai	Trophée Golf 2015	13 juin	Gala Supméca
12 juin	Remise des diplômes promotion 2014	1er - 2 juillet	Colloque de l'Association Supméca





## Trophée GOLF 2015 - Samedi 30 mai

### Derniers jours pour s'inscrire !

Samedi 30 mai, l'Association organise une journée Golf à Bethemont dans les Yvelines.

Toute la matinée sera consacrée, soit à une compétition amicale, ouverte aux licenciés de tous niveaux, soit à une initiation destinée aux débutants. Le midi et le début de l'après-midi seront consacrés aux cocktail et repas et à la remise des récompenses.

Un peu de détente au vert après ces longs WE de mai,



ne peut faire que du bien. Venez « tapez la balle » ou vous initier. Le Golf de Béthemont, est magnifique et très proche de Paris.

Mais le 30 mai c'est très bientôt, et il faut impérativement que les inscriptions nous parviennent avant le lundi 25 mai 12 heures, compte tenu des contraintes de réservation de plages horaires.

Faites-le vite. Vous pouvez aussi inscrire des proches. Et si vous êtes cotisants, un tarif spécial vous attend.

Tous les détails et le bulletin d'inscription ici :

<http://www.supmecca.com/shortUrl/1u>

Dans cette dernière ligne droite, possibilité de confirmer une réservation par mail, dans les mêmes délais à l'adresse [secretariat@supmecca.com](mailto:secretariat@supmecca.com)



## Avez-vous un patron charismatique ? L'êtes-vous ? Pouvez-vous le devenir ?

Le charisme a la cote. Certains individus sont capables de susciter l'adhésion, voire une fascination immédiate. Cette capacité semble bien se révéler utile au travail, car de plus en plus d'entreprises sont à la recherche de leaders charismatiques, pas seulement à leur tête, mais aussi aux postes d'encadrement intermédiaires.

Le principal atout du charisme ? Il fait gagner du temps. Un manager charismatique devra déployer moins d'efforts pour convaincre, car il dispose a priori de la confiance de son équipe, alors qu'en général elle se gagne plutôt a posteriori. Il entraîne son équipe dans son sillage, là où le manager purement opérationnel devra lui proposer un objectif, ce qui est beaucoup plus puissant. Il a une vision claire des buts à atteindre et il sait les formuler en les inscrivant dans un plan global. Sa personnalité crée un sentiment d'appartenance au sein d'un groupe de travail, donnant à chacun envie de s'impliquer. Mais la notion de charisme se ressent plus qu'elle ne se définit. Et chacun a pu le vivre en rencontrant des personnes vers qui l'attention se porte inéluctablement. Ce serait un ensemble de traits individuels : présence, prise de risque, courage, impact, enthousiasme, narcissisme...et selon leur poids respectif, cela donnerait plusieurs styles de leaders.



Peut-on travailler son attitude, pour provoquer chez les autres ces mêmes réactions d'adhésion et d'estime ? Il semblerait que oui d'après l'article du « Nouveau Ma-

nagement ». Comment ? En adoptant le plus possible les réactions suivantes :

- Développez votre écoute, car vous devez connaître vos collaborateurs et savoir ce qui les motive
- Veillez à être exemplaire
- N'hésitez pas à vous engager, et à agir au milieu des autres
- Donnez du sens aux objectifs, en donnant le cap à suivre, qu'il faudra expliquer avec clarté et conviction et en prenant une certaine hauteur.
- Jouez "collectif", car savoir déléguer et accepter des suggestions et des façons différentes de travailler, sont plus utiles à l'implication de l'équipe.
- Contrôlez votre ego, être une personne stable et rassurante est une grande caractéristique des managers charismatiques. Sachez aussi dire non sans être dans le jugement
- Travaillez votre voix, les notes graves sont celles qui ont le plus d'impact, et chassez les tons nasillards
- Pratiquez la rhétorique, l'art de discourir, c'est le pouvoir
- Maîtrisez l'art du silence, cela donnera du relief à vos paroles
- Fuyez l'élément de langage, et refusez le formatage des phrases et des mots. Sortez des discours aseptisés et adoptez des expressions imagées.





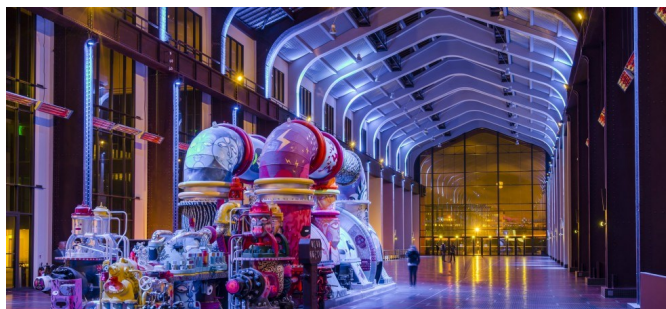
## Colloque de l'Association Supméca

### Colloque de l'Association SUPMECA **Les assemblages mécaniques** *Evolutions récentes et perspectives* Saint-Ouen 1-2 juillet 2015

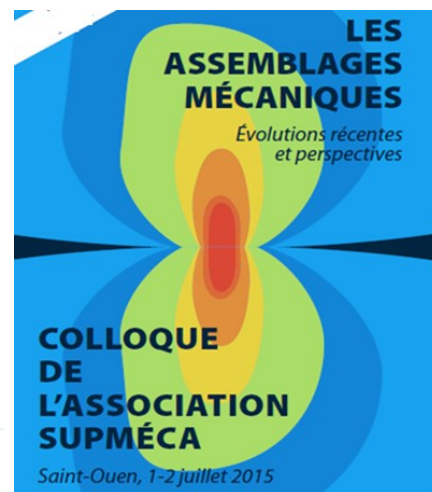
Avec ses 40 contributions orales ou posters, émanant des principales entreprises et des laboratoires impliqués sur le thème, ce Colloque promet de beaux échanges entre participants et intervenants. Les inscriptions battent leur plein.

Pour les membres de notre association, les frais de participation sont réduits à 380 euros ; à noter qu'ils passeront à 470 euros à partir du 1er juin. Ces frais comprennent :

- la participation aux sessions techniques et à la session posters,
- les déjeuners des 1er et 2 juillet, et les pauses café,
- le cocktail dinatoire du 1er juillet,
- le recueil papier des résumés
- les textes complets des conférences, qui seront disponibles en format électronique.



La Cité du cinéma



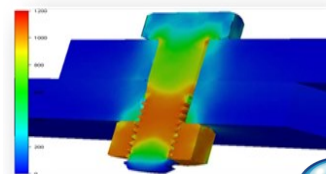
Le programme du colloque comporte aussi la visite de la Cité du Cinéma qui se situe à portée de fusil de SUPMECA. Cette visite sera le préambule à la soirée festive du 1er juillet.

Les informations utiles ainsi que les conditions d'inscription sont disponibles sur le site du Colloque :

<http://supmecca-assemblages>

Nous attendons de nombreux supmécaniciens désirant échanger avec les experts du domaine ou présenter leurs produits ou services, à l'occasion de l'exposition prévue pendant la manifestation.

En savoir plus :  
Henri-Paul LIEURADE  
06 28 05 07 33  
[lieuradehp@gmail.com](mailto:lieuradehp@gmail.com)



## Trophées des ingénieurs de demain

Vous avez jusqu'au 30 juin pour poser votre candidature aux trophées des ingénieurs de demain !

Ces trophées sont destinés aux élèves ingénieurs ou jeunes ingénieurs de talents, et sont répartis en 10 catégories. La sélection est faite par un jury de très haut niveau avec la participation de personnalités du monde industriel. C'est une occasion unique de mettre en avant vos talents, ou votre carrière exceptionnelle.

Les trophées décernées lors d'une cérémonie le 1er décembre à Paris sont :

- Trophée de l'ingénieur entrepreneur
- Trophée de l'ingénieur pour l'international
- Trophée de l'ingénieur pour l'innovation
- Trophée de l'ingénieur pour le développement durable
- Trophée de l'ingénieur pour le design
- Trophée de l'ingénieur engagé
- Trophée de l'ingénieur pour la recherche

- Trophée de l'ingénieur du digital
- Trophée du public
- Trophée de l'ingénieur de l'année 2015

## TROPHÉES DES INGÉNIEURS DE DEMAIN 2015

N'hésitez pas à y participer ou à motiver vos camarades. Plus d'informations :

<http://evenements.infopro-digital.com/usinenouvelle/trophee-trophees-des-ingenieurs-de-demain-2015-1094>





## 2<sup>ème</sup> étape pour l'Association humanitaire New Defi



d'étudiants de Supméca.

New Defi est une association humanitaire créée en juillet 2013 et qui compte aujourd'hui une vingtaine

Pendant l'été 2014, l'association a réussi à envoyer 17 étudiants dans la région d'Azové (sud du Bénin, à la frontière du Togo). Pendant les mois de juillet et août, deux groupes d'étudiants se sont relayés pour construire un collège et donner des cours aux enfants du village.

Sensibilisé par le fort taux d'analphabétisme au Bénin, New Défi a décidé de s'impliquer dans le projet de scolarisation de cette région d'Afrique Subsaharienne. Cette initiative a été lancée par l'ONG APA (Afrique Pleine d'Avenir) qui vise à promouvoir la scolarisation en Afrique de l'Ouest.

L'objectif de l'Association NewDefi est d'envoyer chaque année des étudiants Supméca au Bénin, au Togo et au Burkina Faso, pour construire des salles de classe en dur et donner des cours de soutien scolaire.



lucratives (petits déjeuners, sorties, ...) et des subventions qu'ils ont pu obtenir, les étudiants ont lancé un appel aux dons, via une plateforme de crowdfunding (financement collaboratif).

A ce jour, leur budget est presque bouclé puisqu'il ne leur manque que 2.000 € sur les 15.000 € de budget total.

Pour en savoir plus et les aider :

<https://fr.ulule.com/uneclassesaubenin-2015/>

Pauline Chantran

[pauline.chantran@edu.supmecca.fr](mailto:pauline.chantran@edu.supmecca.fr)

Pour cette année 2015, les étudiants souhaitent continuer dans la même dynamique. Ils souhaitent en effet travailler sur le même collège afin de construire une deuxième classe... et continuer leurs actions de soutien scolaire. Si le projet se confirme, ce seront donc 11 étudiants Supméca qui partiront, répartis en deux équipes, du 3 juillet au 17 août prochain.

Pour leur permettre de partir, les étudiants doivent finaliser leur budget. En parallèle de leurs activités



## Démarchage : sachez le reconnaître dans des cas inhabituels



règles du démarchage à domicile nonobstant la valeur du cadeau.

C'est ce qui ressort d'une affaire jugée. Le possesseur d'une voiture

Jaguar, s'était rendu chez son concessionnaire après avoir reçu une lettre personnalisée lui offrant l'entretien durant 36 mois ou deux mensualités de crédit pour l'achat d'un modèle neuf, outre une reprise majorée de 3000 euros pour son ancien véhicule. Le client était reparti après avoir signé un contrat de location (LOA) portant sur le modèle visé dans le courrier. Se ravisant peu après, il a voulu annuler ce contrat, mais s'est heurté au refus du vendeur.

A tort, dit la Cour de cassation, car il s'agissait bien d'un démarchage à domicile ouvrant un délai de réflexion de sept jours au client qui s'était déplacé dans les locaux du concessionnaire après « avoir reçu à son domicile une lettre l'incitant, par le biais de cadeaux offerts, à se faire livrer un véhicule neuf ».

A tort, dit la Cour de cassation, car il s'agissait bien d'un démarchage à domicile ouvrant un délai de réflexion de sept jours au client qui s'était déplacé dans les locaux du concessionnaire après « avoir reçu à son domicile une lettre l'incitant, par le biais de cadeaux offerts, à se faire livrer un véhicule neuf ».



D'après : Intérêts Privés





## Supméca Voile prend la 9ème place

La Course Croisière ED-HEC (CCE) est le rassemblement nautique le plus important d'Europe, avec près de 3000 participants chaque année. Du 24 avril au 2 mai dernier, réunis sous la bannière du club "Supméca Voile", 10 étudiants de Supméca ont participé à cette course et se sont classés 9ème sur 38 dans leur catégorie.



Il s'agit de la 2ème participation de Supméca Voile à la course Croisière EDHEC. La préparation de cette régata a démarré dès novembre

2014, avec la formation de l'équipe d'étudiants (6 étudiants de 2ème année et 4 de 1ère année) et les premières démarches administratives où les étudiants ont été fortement aidés par Adrien Ibled (Responsable



Communication de l'école). Afin de concrétiser le projet, les étudiants ont bénéficié d'une subvention de l'école, de l'aide de sponsors et d'un financement participatif, réalisé à travers un site de crowdfunding.

L'aventure a ensuite débuté par le voyage pour rejoindre le skipper, Alain Leborgne, et le bateau utilisé pour la course (modèle sélection 37). L'équipe au complet a pu naviguer jusqu'à La Rochelle, où la course s'est déroulée pendant plusieurs jours. Dès les premières épreuves, l'équipe Supméca Voile s'est classée dans les 10 premiers. Au fur et à mesure, l'équipe a confirmé son résultat pour terminer 9ème sur 38 dans la catégorie "Habitable B".

Heureux de leurs résultats, les étudiants ont déjà prévu la suite : faire



évoluer le club en Association et former une nouvelle équipe pour participer à la 48ème édition en 2016.

Félicitations à eux !

Plus d'informations :

<https://www.facebook.com/pages/Supm%C3%A9caVoile/211939402329169>

### La Course Croisière EDHEC

Pour sa 47e édition, la Course Croisière EDHEC a mis le cap sur la Rochelle du 24 avril au 2 mai 2015. Issus de 160 écoles pour 22 nationalités, ce sont 3000 participants qui ont participé aux épreuves sportives, terrestres et maritimes, tous les jours de la semaine.

Alliant sportivité et convivialité, la course a son propre village de plus de 12 000 m<sup>2</sup>, qui accueille les participants, les entreprises, les visiteurs ou simples curieux. Cet événement incontournable, très médiatisé, est retransmis sur plusieurs chaînes TV et stations de radios.



## Statut d'auto-entrepreneur : des nouveautés en 2015 !

Sans bouleverser le dispositif, de nouvelles mesures encadrent davantage le statut.

- **Inscription** : Elle est obligatoire au registre du commerce s'il s'agit d'une activité commerciale, ou au répertoire des métiers, s'il s'agit d'une activité artisanale. Pas d'obligation pour une activité libérale.
- **Stage** : Ceux qui déclarent une activité artisanale sont obligés de suivre un stage de préparation à l'installation, dispensé par les chambres des métiers et de l'artisanat.
- **Compte bancaire** : Obligation d'ouvrir un compte spécifiquement dédié à l'activité professionnelle afin de permettre une traçabilité des flux financiers.



- **Déclaration en ligne** : Les seuils pour bénéficier du statut ne change pas (82.200 euros pour une activité de vente et 32.900 euros pour les prestations de services). Mais les déclarations sont davantage canalisées. Ainsi, la déclaration du C.A. et le paiement des cotisations sociales s'imposent par internet à partir 41.100 euros pour la vente et 16.450 euros pour les services.
- **Formation professionnelle** : Elle est désormais conditionnée au versement des cotisations correspondantes. Elle n'est plus accessible en cas d'absence de C.A. pendant 12 mois consécutifs.





## L'énigme scientifique de la brume de café s'éclaircit

Tous les jours, nous pouvons constater la présence d'une brume sur notre café. Cette énigme, identifiée il y a près d'un siècle par le physicien japonais Torahiko Terada, vient de trouver quelques réponses.

Déjà en 1922, ce physicien a publié un essai expliquant les différents phénomènes physiques présents dans la boisson : convection, condensation, tourbillons, etc. Autant de phénomènes qu'on peut retrouver à plus grande échelle dans la nature. Toutefois la mince pellicule blanche, à la surface de la tasse de thé ou café du physicien, restait un mystère... qui vient de s'éclaircir !

Contrairement aux idées reçues, le film blanchâtre n'a rien à voir avec la nature de la boisson chaude : il ne s'agit pas d'un résidu du café ou du thé. La pellicule blanche est due à la présence d'eau très chaude ; le café ou thé ne servant que de révélateur. Dès 1971, le chimiste américain Vincent Schaefer émit l'idée qu'il s'agit d'une brume avec des gouttes trop grosses pour s'évader dans l'air et trop petites pour contrer le mouvement ascendant causé par l'évaporation de surface.

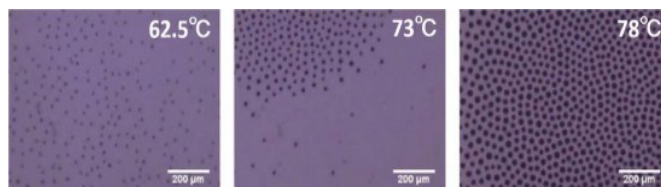
Pour vérifier cette hypothèse, l'équipe japonaise a observé au microscope la surface d'une eau très chaude.

- Premier résultat : la pellicule est constituée de gouttes d'environ 10 micromètres de diamètre, d'autant plus présentes que l'eau est chaude.
- Deuxième résultat : il est confirmé que les micro-gouttes lévitent au-dessus de la surface du liquide, à une distance comprise en 10 et 100 micromètres. Aussi, les fractures de la brume se produisent à une vitesse éclair, impossible à observer avec une



La "brume" de café se présente comme une fine pellicule blanche à la surface

caméra classique (30 images / seconde). Une observation des micro-gouttes à l'aide d'une caméra rapide (8000 images / seconde) révèle que chaque fracture est créée par la chute d'une seule micro-goutte.



Plus la température est élevée, plus les micro-gouttes sont nombreuses.

Ces découvertes amènent toutefois d'autres questions. L'assemblage des gouttes, selon un treillis, évoque la présence d'un phénomène électro-statique, ce qui induit que les gouttes seraient chargées électriquement (ce qui contredit l'hypothèse du chimiste américain Vincent Schaefer). Ainsi, l'effondrement d'une goutte serait causé par sa perte de charge. La raison de cette perte n'est pas expliquée, mais les hypothèses prévoient la collision de la micro-goutte avec une particule issue du rayonnement cosmique.. ce qui n'est pas impossible quand on sait qu'au niveau du sol, chaque centimètre carré reçoit en moyenne une particule cosmique par minute. Un scénario complexe à vérifier actuellement.

Finalement, l'étude lève le voile sur une partie de cette brume... mais garde une part de mystère. Notons toutefois que cette énigme garde une part de poésie car, chaque matin lors de votre petit déjeuner, vous pourrez admirer cette multitude de phénomènes physiques, reliés aux aléas du cosmos, pas plus loin que dans votre tasse de café.

En savoir plus (article et notes mathématiques) :

[www.nature.com/srep/2015/150127/srep08046/full/srep08046.html](http://www.nature.com/srep/2015/150127/srep08046/full/srep08046.html)

Source : Le Monde

Photos :

© Vita/Tamagawa Coffee Club. Umeki

© al./Scientific Reports.



## INFO aux futurs locataires : les frais d'agence sont maintenant plafonnés

Les honoraires de location demandés par l'agence immobilière au locataire sont plafonnés depuis le 15 septembre dernier.

Ils comprennent les frais d'organisation des visites, la constitution des dossiers, et la rédaction du bail. Fixés par région, ils ne peuvent dépasser 12€/m<sup>2</sup> en zone très tendue

(Paris et communes limitrophes), 10€/m<sup>2</sup> en zone tendue (Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse, notamment), et 8€/m<sup>2</sup> sur le reste du territoire. Les frais d'état des lieux d'entrée sont plafonnés à 3€/m<sup>2</sup> quelle que soit la zone géographique.





## Risquevez-vous un contrôle fiscal ?

Première bonne nouvelle, le fisc ne prend jamais en compte les dénonciations anonymes.

La sélection fiscale des contribuables contrôlés est totalement organisée et ne doit rien au hasard.

Certains contribuables sont systématiquement contrôlés. Ce sont les « fort enjeu ». Ceux qui, du fait de leurs hauts revenus ou de leur patrimoine important, seraient susceptibles de gros redressements. Le rythme est alors d'un contrôle tous les 3 ans de façon à ce qu'aucune année ne soit prescrite.

Le contribuable plus « ordinaire » n'est pas non plus épargné. La plupart des contrôles sont d'ailleurs opérés sans qu'il ne s'en aperçoive, en croisant des données contenues dans sa déclaration et dans son dossier fiscal. Cette approche statistique systématique, est complétée par le travail de recherche des brigades départementales qui passent au crible près de 700.000 dossiers par an.

En quoi consiste ce contrôle des particuliers ? Il s'agit d'un contrôle sur pièces (CSP), rapprochant les décla-

ration effectuées à d'autres sources.

(Informations non prescrites relatives aux

déclarations de revenus ou d'ISF, renseignements relatifs aux ventes ou achats de biens immobiliers, de part sociales, donations consenties devant notaires, dons manuels déclarés, succession,...). Si aucune incohérence ou anomalie n'est détectée, le dossier est clos sans avis au contribuable. Dans le cas contraire, le vérificateur demandera des renseignements ou des pièces complémentaires. Ce sera un courrier simple, la demande n'a pas de caractère contraignant et aucune sanction ne sera appliquée si le contribuable n'y répond pas. (Mais....c'est mieux de ne pas faire l'autruche et de répondre). Si les réponses sont satisfaisantes, la procédure s'arrête. Dans le cas contraire, l'administration va engager une procédure et proposer une rectification. Rarement, les services ont recours à une procédure de contrôle sur place. C'est l'ESFP examen de la situation personnelle. Il y en a 4000 par an en France.

D'après : Les Echos



### Délais de prescription

Le délai dont dispose le fisc pour exercer son droit expire à la fin de la 3ème année qui suit celle au titre de laquelle l'impôt est dû. Par exemple, pour les revenus de 2014, à déclarer en mai-juin 2015, le fisc a jusqu'au 31 décembre 2017 pour vérifier les déclarations déposées. Pour l'ISF et les droits de donation et de succession, ce délai est porté à 6 ans lorsque le contribuable n'a pas déposé les déclarations ou n'a pas fourni tous les éléments permettant de calculer l'impôt.

### Contribuables à « fort enjeu »

Sont considérés ainsi les foyers fiscaux dont le revenu brut est supérieur à 270.000 euros, ou qui possède un patrimoine supérieur à 3 millions d'euros. Par exception, si les revenus du foyer sont constitués à plus de 75% de traitements, salaires, retraites, le seuil de revenu est porté à 500.000 euros pour être considéré à « fort enjeu ».



## Cotisations 2015

Tarifs 2015 - Exercice du 1er janvier au 31 décembre			Comment régler ?	A l'ordre de "Association Supméca"		
<b>Tarif normal</b>	Promos 2011 et avant	60 Euros		<b>Chèque</b>	Adressé au Secréariat, 3 rue Fernand Hainaut - 93407 Saint-Ouen	
<b>Tarif jeunes</b>	Promos 2012, 2013, 2014	30 Euros		<b>Internet</b>	<a href="http://www.supmecca.com">www.supmecca.com</a>	Menu « Association » puis « Adhérer à l'Association »
<b>Tarif Sénior</b>	Plus de 65 ans au 1er janvier	45 Euros		<b>Virement sur le Compte</b>	<b>Depuis l'étranger</b> IBAN FR76 3000 3040 3100 0500 7569 237 BIC / SOGEFRPP	<b>Depuis la France</b> Banque : 30003 Guichet : 04031 N° de Compte : 00050075692 Cle RIB : 37
<b>Etudiants</b>	En cours de scolarité	5 Euros				
<b>Soutien</b>	Volontaires	> 100 Euros				

Une question, un article, une suggestion, ... :

[redaction@supmecca.com](mailto:redaction@supmecca.com)



Comité de rédaction :

Henri-Paul LIEURADE, Jean-Pierre PAILLARD, Franck RENAUD, Christophe SANGLIER, Romain ZIMMERMANN

Association SupMéca 3, rue F. Hainaut 93400 St-Ouen  
site internet : [www.supmecca.com](http://www.supmecca.com)